

STANDARD DE TRAVAIL DE L'EPAGNEUL BRETON



Adopté par le comité du CEB en date du 19.01.86

Modifié le 05.01.91

ALLURE: gaie, vive, pétillante. Galop énergique et roulant, rapide succession de mouvements ramassés. A proscrire galop allongé ou piqué.

PORT DE TÊTE: la tête doit être portée haute, sans exagération au-dessus de la ligne de dos, ligne chafrein-crâne légèrement inclinée. La tête toujours mobile démontrant une assurance et une souplesse olfactive. Toutefois dans certaines circonstances difficiles, de rapides contrôle au sol seront admis.

LA QUÊTE: doit être intelligente, méthodique, sans être mécanisée, démontrant que le chien chasse "en permanence", s'adaptant à la nature et à la configuration du terrain de façon à rester constamment en contact avec son conducteur.

L'ARRÊT: à la prise d'émanation après un contrôle rapide le chien doit monter avec beaucoup d'autorité et de sûreté pour bloquer le gibier. L'arrêt devra être pris debout même dans le cas de celui pris spontanément : toutefois pour un arrêt de surprise, une autre attitude sera tolérée, à condition que le chanfrein soit bien haut dans la direction du gibier, preuve qu'il domine bien ce dernier.

LE COULER: à l'ordre du conducteur doit être spontané, en faisant preuve de décision et de prudence pour conserver le contact "maître et gibier" jusqu'au départ de ce dernier. Le refus de couler est une faute grave (sauf proximité immédiate du gibier).

LE RAPPORT: terre et eau; doit s'effectuer à l'ordre d'une façon spontanée, gaie et rapide.